



## LE MOT DU MAIRE

Lorsque vous lirez ce mot, les olympiques seront déjà du passé. Félicitations à tous les gagnants et gagnantes de médailles canadiennes et québécoises ainsi qu'à tous les athlètes participant à cette compétition.

Le 26 janvier avait lieu une rencontre des municipalités pour discuter de la vocation du parc linéaire sur le tronçon fermé de St-Faustin jusqu'à Labelle. La Municipalité avait déjà par résolution signifiée qu'elle était favorable à d'autres vocations que la motoneige.

Le 27 janvier la première rencontre du conseil d'administration du Bassin versant Rouge-Saumon Petite-Nation avait lieu à Duhamel avec la permanence. L'objectif principal est de faire un plan de développement de l'eau pour notre bassin versant.

Le 2 mars une rencontre avec le maire de la Minerve a eu lieu pour discuter de l'entretien du chemin de la rive ouest du lac Labelle par le chemin des Tisserands. Les deux municipalités sont d'accord pour faire l'entretien d'hiver à tour de rôle. Pour l'année 2009-2010 l'entretien est fait par la Municipalité de Labelle et 2010-2011 par la Municipalité de La Minerve.

Le 10 février avait lieu la formation du Bassin versant de la rivière Maskinongé (PROMA) avec les orientations suivantes :

1. protéger le bassin versant de la rivière Maskinongé
2. promouvoir et favoriser la mise en valeur de la rivière Maskinongé
3. s'assurer d'une concertation en ce qui a trait à la réglementation affectant la rivière Maskinongé afin qu'elle entame et soutienne, de façon homogène, diverses actions visant la protection environnementale de la rivière Maskinongé et de son bassin versant.

Lors de cette rencontre les organismes de Bassin versant de la Diable et de la Rouge, Saumon, Petite-Nation étaient représentés pour assurer une complémentarité entre organismes.

Je vous souhaite une bonne fin d'hiver.

Le maire, Gilbert Brassard

## **SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2010**

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du 15 février 2010.

### **Administration, finances et gestion du personnel**

En ce début d'année, le conseil a résolu de nommer le conseiller Robert Bergeron à titre de maire suppléant, pour la période du 1<sup>er</sup> février au 31 août 2010.

Au niveau de la cour municipale de Ste-Agathe-des-Monts, le conseil municipal a accepté l'adhésion de la Municipalité de Chute-St-Philippe à l'entente concernant la Cour municipale.

Le conseil a aussi résolu d'accepter le programme de santé préparé par le CSSS de Saint-Jérôme spécifiquement pour la Municipalité de Labelle pour favoriser la protection de ses travailleurs.



Par ailleurs, en préparation de la prochaine saison estivale, le conseil a résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « emploi d'été Canada » pour favoriser l'embauche d'étudiants les postes d'aide urbanistes, aide en environnement et préposé à l'accueil touristique.

Puis, suite à la subvention obtenue du ministère des Transports pour la réalisation de travaux aux chemins St-Cyr et Lacoste, le conseil a approuvé les travaux pour une valeur de 86 000 \$ et transmettra sa demande de versement de la subvention au MTQ.

Aussi, en support aux démarches entreprises par le conseil pour favoriser le développement pour Labelle, le conseil demande officiellement au directeur du parc du Mont-Tremblant d'élaborer un plan de développement pour le secteur de La Cachée.

### **Service des travaux publics**

Suite à l'appel d'offres sur invitation auprès de 6 entrepreneurs en excavation, la Municipalité a reçu les deux soumissions suivantes et retient leurs services de location de machinerie, selon les besoins de la Municipalité, pour les équipements suivants :

Michel Gervais	rétrocaveuse pour 80 \$ de l'heure ;
Gaston et Martin Sauriol,	pelle mécanique CAT-315 à 90 \$ de l'heure
	pelle mécanique Deer-590 à 85 \$ de l'heure

### **Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement**

Au niveau des dérogations mineures, le conseil a étudié les demandes et accordé les dérogations mineures suivantes, à savoir :

- dérogation de 73 centimètres sur la marge latérale droite pour l'implantation d'un bâtiment principal situé sur le lot 7-6, rang 1, dans le canton de Labelle (Mat. : 0022-80-2921).
- dérogation de 22 mètres sur la localisation d'un garage dans la cour avant pour le lot 29-10-8, rang G, dans le canton Joly, situé au 720, chemin Baudart (Mat. : 0327-94-3192) ;
- dérogation de 13,28 mètres sur la largeur du terrain, de 13,28 mètres sur la profondeur moyenne et de 1820,5 mètres carrés sur la superficie du terrain pour le lot 55, rang G, dans le canton de Joly, situé au 797, chemin Baudart (Mat. : 0327-81-4359) ;
- une dérogation de 2,16 mètres sur la largeur du terrain et de 2437,5 mètres carrés sur la superficie du terrain pour le lot 54, rang G, dans le canton de Joly, situé au 805, chemin Baudart (Mat. : 0327-81-2267) ;
- dérogation de 90,4 mètres carrés pour la rénovation et l'agrandissement d'une annexe à un garage pour le lot 27-E, rang H, dans le canton de Joly, situé au 1233, chemin du Lac-Labelle (Mat. : 0527-07-7908) ;

Au niveau de la réglementation d'urbanisme, plusieurs règlements en processus de révision depuis quelques mois ont franchi la dernière étape par l'adoption desdits règlements. En voici la liste :

- règlement numéro 2009-178 relatif aux dérogations mineures;
- règlement numéro 2009-179 qui modifie le règlement numéro 109 relatif au comité consultatif d'urbanisme;
- règlement numéro 2009-182 modifiant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2002-54 visant à modifier le coût des permis et certificats d'autorisation et intégrer les contributions aux fins de parcs ;
- règlement numéro 2009-183 relatif à l'amendement du règlement de zonage numéro 2002-56 visant à modifier certaines dispositions;
- règlement numéro 2009-184 modifiant le règlement de lotissement numéro 2002-57 visant à modifier une disposition sur les chemins privés existants;
- règlement numéro 2009-185 relatif à l'amendement du règlement de construction numéro 2002-58 afin de modifier diverses dispositions ;
- règlement numéro 2009-186 relatif à la contribution pour fin de parcs, terrains de jeux ou d'espaces naturels.

### **Loisirs, tourisme et famille**

En prévision de l'organisation d'une journée de neige familiale le 27 février prochain par le comité des loisirs, le conseil a autorisé un feu de joie au parc du Centenaire à côté des patinoires.

En outre, en ce début d'année, le conseil a résolu de reconnaître plusieurs organismes qui en ont fait la demande et qui se sont conformés à la politique de reconnaissance et de soutien des organismes. Le conseil accordera donc son soutien à ces organismes conformément à la politique en vigueur. Puis, par la suite, le conseil a adopté la liste des contributions qu'elle accorde à différents organismes.

Pour ce qui est de la location des salles et des plateaux sportifs, le conseil a adopté la politique 2009-38 qui est, essentiellement, une refonte de la politique 2008-25 et de ses amendements, donc pas de changement sur le fond.

Par ailleurs, le conseil a accepté les recommandations de la commission des ressources humaines quant à la restructuration du camp de jour ce qui devrait permettre une meilleure organisation du camp.

Finalement, la conseillère madame Nadia Masse a été mandatée pour représenter la Municipalité de Labelle sur la Table de concertation des personnes âgées et du soutien à domicile de la MRC des Laurentides.

\*\*\*\*\*

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors des séances ordinaires du conseil du 15 février 2010.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Christiane Cholette, g.m.a.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 15 mars prochain à 20h

## DEMANDES DE DEROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE FÉVRIER

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 15 mars, trois dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- la modification d'une dérogation à 17,41 mètres sur la largeur du terrain, et de 852,8 mètres carrés sur la superficie de terrain localisée au lot 43-1, rang B, dans le canton de Labelle situé au 1600, chemin de la Presqu'île ;
- une dérogation mineure de 8 centimètres sur la marge avant suite à l'agrandissement du bâtiment principal localisé sur le lot 18F-P, rang G, dans le canton de La Joly situé au 4990, chemin du Lac-Labelle;
- une dérogation de 90 centimètres de hauteur pour la construction d'une clôture sur le latéral gauche localisée au lot 16-66-P, dans le cadastre du village situé au 6891, boulevard du Curé-Labelle;

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.



(de gauche à droite) : M. Réjean Baudart, fils ; Mme Nicole Baudart, fille ; Mme Ange-Emma Jubinville (baudart) ; Mme Cynthia Miron, intervenante sociale et Mme Guylaine Terreault, préposée aux bénéficiaires

### 100 ans, ça se fête!

La Municipalité de Labelle tient à souhaiter un joyeux anniversaire à madame Ange-Emma Jubinville qui a fêté son 100<sup>e</sup> anniversaire le 9 février dernier. Cette résidente de Labelle a 5 enfants, 14 petits-enfants et maintenant 24 arrière-petits-enfants.

#### DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE *Info municipale*

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

**Date de tombée**  
12 mars 2010

**Date de parution**  
1er avril 2010

## LA COURSE AUX PERMIS



Fidèle à ses habitudes, la course aux permis sera de retour dès le printemps. Nombres d'entre vous avez des projets de construction, rénovation ou autres, et désirez obtenir un permis rapidement. Veuillez-vous préparer à l'avance, remplir adéquatement la demande de permis appropriée disponible sur le site internet de la Municipalité ou à la réception, fournir l'ensemble des documents exigés et prendre un rendez-vous.

Le Service de l'urbanisme porte toujours une attention particulière à vos projets. Il vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches dans le but de pourvoir à leur réalisation conformément à la réglementation municipale et aux règlements et lois provinciales et fédérales.

Aux plaisirs,  
Le Service de l'urbanisme



### Bibliothèque Lancia-Monette

819-681-3371

Nathalie Robson, POSTE 5021



### COMMIS À LA BIBLIOTHÈQUE

Poste à temps partiel

#### Description du poste :

Sous la supervision de la directrice de la bibliothèque, le commis à la bibliothèque exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

Accueille les usagers, les informe sur le fonctionnement et les activités de la bibliothèque et les oriente  
Effectue les opérations reliées au prêt des documents, selon les procédures établies, en utilisant les différentes options du système informatique

- Prêt, retour, réservations de documents
- Inscription des nouveaux abonnés et renouvellement des abonnements
- Perception des frais
- Prêt entre bibliothèque

Fournit une aide ponctuelle à l'utilisation des outils de recherche informatisés

Classe les documents sur les rayons et vérifie les sections au besoin

S'acquitte de toute autre tâche reliée à la fonction de commis à la bibliothèque ou demandée par son supérieur immédiat.

#### Exigences du poste :

Secondaire V ou l'équivalent

Démontrer des aptitudes à travailler avec le public (diplomatie, tact, entretient)

Posséder une bonne connaissance de la langue française orale autant qu'à l'écrit

Connaissance de l'informatique

#### Conditions de travail :

3,5 heures le samedi

salaires selon la convention collective de travail en vigueur

Ce poste est autant disponible pour les hommes que pour les femmes. Toute personne intéressée par cette offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le **31 mars 2006 à 16 h 30**.

Poste de commis de bibliothèque

1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Courriel : [biblio@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:biblio@municipalite.labelle.qc.ca) / Télécopieur : 819- 686-3820

\*\*\*\*\*

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

#### Heures d'ouverture :

Mardi : 13h à 17h et 18h30 à 20h30

Mercredi : 12h30 à 16h30

Jeudi : 13h à 17h et 18h30 à 20h30

Vendredi : 10 à 12h et 12h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel :

[biblio@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:biblio@municipalite.labelle.qc.ca)

Vous pouvez également consulter notre page web :  
[www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle](http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle)

## SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

(819) 681-3371

ÈVE PICHETTE-DUFRESNE, POSTE 5009

### RECRUTEMENT POUR LE NOUVEAU COMITÉ CULTUREL DE LABELLE

Vous êtes intéressé par les arts, les spectacles et tout ce qui entoure la culture?

Vous avez envie de vous impliquer dans votre communauté pour y ajouter une touche culturelle?

Alors, nous vous invitons à vous joindre à la première rencontre (celle du 16 février ayant été annulée) du comité culturel de Labelle qui aura lieu le 10 mars à 19 h à la salle de réunion de l'Hôtel de ville, à laquelle les personnes présentes décideront de la mission, des objectifs et des projets du comité pour l'année 2010.

S'il vous plaît confirmer votre présence au service des loisirs et du tourisme

### PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Il est maintenant possible d'aller chercher des subventions pour avoir une ressource humaine supplémentaire au camp de jour pour s'occuper d'enfant(s) ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

Ainsi, si vous désirez inscrire votre enfant au camp de jour à l'été 2010 et qu'il correspond à la description ci-haut, vous avez jusqu'au 15 mars 2010 pour contacter le service des loisirs et du tourisme afin d'entreprendre les démarches nécessaires à l'octroi de la subvention.

### COURS SANTÉ – VITALITÉ POUR LES 60 ANS ET PLUS

*Le cours est ouvert à tous mais adapté pour les 60 ans et plus*

Description : Mouvements doux et lents puisés du Tai chi, Qi Gong et autres. Des approches qui travaillent la globalité de l'être et du corps, le tout dans le respect du potentiel de chacun. Améliorer son équilibre, le sommeil, l'estime et la confiance de soi, la respiration, améliore le système circulatoire, digestif et immunitaire. Possibilité de s'inscrire au cours de détente - relaxation, visualisation après votre cours de 17 h 30 à 18 h (frais additionnel)

Date : Les lundis du 29 mars au 31 mai 2010

Heure : 16 h 30 à 17 h 30

Lieu : Pavillon des loisirs (15, rue des Loisirs)

Info : Sylvie Berthiaume au 819-688-2777

### COURS DE RELAXATION

Description : Détendre en profondeur le corps et l'esprit. Respirer, prendre soins de soi. Un cadeau à s'offrir!

Date : Les lundis du 29 mars au 31 mai 2010

Heure : 17 h 30 à 18 h

Lieu : Pavillon des loisirs (15, rue des Loisirs)

Info : Sylvie Berthiaume au 819-688-2777

### COURS DE GUITARE



Description : Cours privé de guitare de musique populaire, jazz ou classique par monsieur Alain Juteau ayant 35 ans d'expérience comme musicien et 20 ans en tant que professeur. Pour enfants de 10 ans et plus et adultes.

Date et heure : Les lundis, entre 15 h 30 et 21 h 30 du 15 février au 24 mai 2010, aux 2 semaines

Lieu : Salle Valiquette (7393, boul. Curé-Labelle)

Coût : 45 \$/séance

Info : Alain Juteau 819-425-8558

### COURS DE TAI CHI

Description : Issus des arts traditionnels de l'Extrême Orient, ces mouvements fluides et lents favorisent une liberté du corps et une meilleure circulation de l'Énergie Vitale. Bienfaits : un meilleur équilibre physique, émotif et mental, une vitalité accrue, un meilleur sommeil, un système immunitaire plus fort... Joie bien être et calme intérieur. Trouver le bonheur en soi-même. Une belle façon de commencer le printemps!

Date : Les lundis du 29 mars au 31 mai 2010

Heure : 17 h 30 à 18 h : relaxation, détentes musculaires, visualisation  
18 h à 19 h 15 : tai chi

Lieu : Pavillon des loisirs (15, rue des Loisirs)

Info : Sylvie Berthiaume au 819-688-2777



## PROGRAMMATION LOISIRS ESTIVALE DATE DE TOMBÉE, AUX ORGANISMES ET PROFESSEURS

La programmation estivale sera publiée et distribuée dans les foyers via la poste le jeudi 15 avril 2010. Vous avez donc jusqu'au jeudi 1<sup>er</sup> avril prochain pour faire parvenir les informations relatives aux activités de votre organisme ou aux cours que vous souhaitez offrir à la population labelloise pour la saison estivale 2010.

### Pour offrir de nouveaux cours :

Communiquez avec Eve Pichette-Dufresne  
Service des loisirs et du tourisme  
819-681-3371, poste 5009

## LES SAMEDIS EN ACTIONS

Description : Jeux de groupe en plein air lorsque la température le permet. En cas de mauvaise température, les activités ont lieu à l'intérieur au Pavillon des loisirs ou au gymnase.

Durée : Du 6 février au 15 mars 2010

Heure : 5 à 8 ans de 9 h à 10 h 30  
9 à 12 ans de 10 h 30 à 12 h

Lieu : Pavillon des loisirs

Inscription obligatoire : 819-681-3371 poste 5009

*S.V.P., veuillez informer l'animateur, Frédéric Bell, ou la directrice des loisirs, Eve Pichette-Dufresne, au 819-681-3371 poste 5009 lorsque vous prévoyez que votre enfant sera absent (il n'est pas nécessaire d'être présent chaque semaine).*



## Le pare-feu du chef

### Tu es dehors, tu y restes!

Les pompiers sont sur le pied de guerre. Ils se dirigent toutes sirènes hurlantes vers un quartier tranquille où un incendie s'est déclaré dans une maison.



Pendant ce temps, dans la maison où se déroule le drame, un avertisseur de fumée retentit. Les parents se sont réveillés et, catastrophé, le père s'est dirigé vers le rez-de-chaussée pour voir ce qui se passe. Il constate qu'un feu a pris naissance dans le salon. Il remonte les marches quatre à quatre et retourne à sa chambre à coucher. Sa femme n'est plus là...

Elle a dû aller vers les chambres des enfants. Il l'aperçoit qui porte la petite dernière dans ses bras. Lui se précipite pour récupérer son frère. Ils redescendent à l'étage inférieur, mais la fumée a envahi la cage d'escalier. Ils ne voient plus rien. Les gorges brûlent, les yeux piquent. Là, en bas, le feu fait un bruit d'enfer. La chaleur est intolérable. Ils foncent droit devant eux et... ils sont dehors. Comment y sont-ils parvenus?

Une sirène déchire la nuit. Un premier camion de pompier tourne le coin de la rue.



Et là, horreur! Où est notre ado? Il dormait au sous-sol. A-t-il entendu l'avertisseur? La panique les envahit. Le père remet le fils à sa femme et se dirige vers la maison.

• Que fais-tu? lui lance son épouse.

• Je vais le chercher.

• C'est dangereux rétorque-t-elle

Mais il ne l'entend pas. Il ouvre la porte et la fumée épaisse et nauséabonde l'enveloppe. Il a l'impression qu'il a les jambes en coton.

Il s'apprête à faire un pas de plus mais une main l'agrippe fermement à l'épaule. Il se retourne, c'est un astronaute. Il se sent défaillir.

- Que faites-vous là? interroge l'extraterrestre?
- Mon fils... parvient-il à articuler.

Il se sent tiré vers l'arrière. La fraîcheur de la nuit lui rend ses esprits. Le pompier, eh oui, c'était un pompier, lui demande où le jeune dormait. Il répond, au sous-sol, à l'arrière de la maison. Il explique rapidement et précisément où est située la chambre de son fils.

Quelques minutes plus tard, après une attente interminable, un pompier s'approche d'eux, soutenant leur fils.

Après plusieurs heures de travail, le feu est vaincu. Les dommages sont élevés. Le feu, la fumée et l'eau ont ravagé la maison. Les meubles, l'ordinateur, les souvenirs, tout est parti en fumée. La grande consolation, tout le monde est vivant.



Un pompier s'approche d'eux. C'est celui qui a empêché le père de retourner à l'intérieur. « Ce que vous alliez faire était périlleux, voire mortel. Peu de gens qui retournent à l'intérieur d'un bâtiment en feu s'en sortent vivant. Ce n'est pas le feu qui tue : ce sont les gaz toxiques dégagés par les objets qui brûlent. Les meubles, les tapis, les appareils électroniques... Tout cela produit une fumée toxique et mortelle lors d'un incendie. Vous n'auriez fait que quelques pas avant de vous effondrer, asphyxié. Personne ne doit retourner dans une maison en feu. Ni pour aller chercher ses médicaments, ni son portefeuille, ni son animal domestique. Il faut nous attendre, nous les pompiers. Nous sommes équipés pour cela. »

La mère et le père contemplent les dégâts et une vague de détresse les envahit. Mais, dans un sursaut, ils se regardent, regardent les enfants. En fait, voilà l'important, ils sont ensemble. Tous. Le reste, ce n'est que du matériel... Ça se remplace. Le voisinage, réveillé par l'armada des pompiers, encourage les sinistrés. Ils ont une place où finir la nuit. Un jeune voisin, ami de l'adolescent sauvé en extremis, résume la situation :

En fait, quand tu es dehors, tu y restes!

Le directeur du service, Stephen Potts  
Info sur le site du Ministère de la Sécurité publique

# ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

## CERCLE DE FERMÈRES LABELLE

Notre Corporation des CFQ compte 37000 membres réparties dans 675 Cercles et 25 Fédérations. Nous formons la plus grande association de Femmes au Québec. Les CFQ, 95 ans d'histoire... Le Cercle Labelle, 75 ans d'histoire...

Nous fêterons cet événement le dimanche 3 octobre 2010.

Chacun des membres doit se faire un point d'honneur de faire grandir dans son cœur la fierté d'appartenir à un organisme et à un Cercle encore bien de son temps.



**Prochaine assemblée :** Mercredi 10 mars de 12 h à 15 h à la salle Wilfrid-Machabée. L'assemblée débute plus tôt puisqu'à 15 h 10 nous serons à l'école Le Tremplin pour le cours de tricot.

**Programme du mois :**  
Art textile : blouse pour femme  
Art culinaire : sucre à la crème, recette au choix.  
Ne pas oublier vos trésors du mois

**Ateliers :**  
Mercredi 10 mars de 19 h à 21 h salle Valiquette  
Mercredi 17 et 31 mars 13 h à 15 h

Les cours de tricot à l'école vont bon train

Lundi 8 mars, **journee de la Femme** : nous souhaitons une Bonne Fête à toutes nos membres et amies.

Saviez-vous que : c'est en 1918 que les Femmes obtiennent le droit de vote aux élections fédérales. C'est en 1940, en pleine guerre mondiale qu'elles obtiennent le droit de vote au niveau provincial.

Pour information : Nicole Vandendaele 819-686-1412

## NOURRI-SOURCE- HALTE ALLAITEMENT

### **LE MASSAGE DU BÉBÉ (par une massothérapeute)**

Le toucher est à la naissance le sens le plus développé, et c'est aussi le principal moyen de communication de votre enfant. En massant votre bébé, vous donnez lieu à des moments d'échange et de communication bien précieux, le massage permet d'établir une relation de grande confiance et répond grandement à son besoin de sécurité et de chaleur.

Ce contact est donc primordial afin que l'enfant développe une confiance qui lui permettra une séparation graduelle vers l'indépendance. En massant régulièrement bébé, on stimule son système circulatoire, digestif, immunitaire, on détend son système nerveux, encourage l'élasticité de sa peau et plus encore. L'important, c'est que votre bébé sente l'amour et la chaleur qui se transmettront par votre toucher.

Bienvenue à toutes les mamans qui allaitent, futures mamans, aux pères, grands-parents et toute personne intéressée par l'allaitement maternel.

**Date :** Labelle : 9 mars

**Heure :** 9h30



## **CONFÉRENCES INTERACTIVES CLUB DE L'ÂGE D'OR EN COLLABORATION AVEC CSSS DES SOMMETS**

31 mars 2010 :

Les soins palliatifs, définition et rôle de chacun  
Suivi d'un atelier Palliaccio



## COMITÉ DES LOISIRS

### **Volley-ball**

**Dates :** Les lundis soirs  
**Durée :** Du 9 mars au 11 mai 2010  
**Lieu :** Gymnase du Centre communautaire  
**Inscription :** Nadia Masse au 819-686-9516

### **Atelier de peinture sur moustiquaire**

**Professeur :** Sylvie Lamana  
**Dates :** 27 et 28 mars 2010  
**Heure :** De 9 h à 16 h  
**Lieu :** Pavillon des loisirs  
**Coût :** 100 \$/personne pour les deux jours (*Possibilité d'une baisse de prix selon le nombre d'inscription*)  
**Inscription :** Louise Gaudreau au 819-686-2173

### **Cours de peinture sur bois (adulte – débutant)**

**Dates :** Du 20 mars au 1<sup>er</sup> mai 2010, aux 2 semaines  
**Heure :** 9 h à 12 h  
**Lieu :** Pavillon des loisirs  
**Coût :** 40 \$ pour 4 cours (*remis au Comité des Loisirs*)  
**Inscription :** Nadia Masse au 819-686-9516 ou Louise Gaudreau au 819-686-2173

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
03	09	11h	Le massage de bébé	Nourri-Source	CLSC Labelle
03	09		Volley-ball	Comité des loisirs	Gymnase du Centre communautaire
03	10	12h à 15h	Assemblée	Cercle de Fermières Labelle	Salle Wilfrid Machabée
03	10	19h	Rencontre	Comité culturel de Labelle	Salle de réunion—Hôtel de ville
03	10	19h à 21h	Ateliers	Cercle de Fermières Labelle	Salle Valiquette
03	12		Date de tombée— Info municipale	Municipalité de Labelle	
03	15		Date limite d'inscription—programme d'accompagnement en loisir pour personne handicapées	Municipalité de Labelle—service des loisirs	
03	15	20h	Séance ordinaire du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
03	17-31	13h à 15h	Ateliers	Cercle de Fermière Labelle	Salle Valiquette
03	20	9h à 12h	Début de cours de peinture sur bois	Comité des loisirs	Pavillon des loisirs
03	27-28	9h à 16h	Atelier de peinture sur moustiquaire	Comité des loisirs	Pavillon des loisirs
03	29		Début des cours santé—vitalité	Sylvie Berthiaume	Pavillon des loisirs
03	29		Début des cours de relaxation	Sylvie Bethiaume	Pavillon des loisirs
03	29		Début des cours de Tai Chi	Sylvie Berthiaume	Pavillon des loisirs
03	31		Date limite—poste de commis à la bibliothèque	Municipalité de Labelle	
03	31		Les soins palliatifs	Club l'Âge d'Or	Salle de l'Âge d'Or
04	1		Parution Info municipale	Municipalité de Labelle	
04	01		Parution—programmation loisirs estivales	Municipalité de Labelle	

